

MEMORANDUM DE PARTENARIAT ENTRE LES VILLES DE LYON ET DE KOSICE

En 2013 une ville française et une ville slovaque seront conjointement nommées Capitale Européenne de la Culture. Le 17 novembre 2006, la Ville de Lyon a annoncé publiquement sa candidature à ce titre prestigieux. Dans ses déclarations d'intention, Lyon a clairement énoncé son envie de construire une candidature en synergie avec l'autre ville qui sera nommée capitale européenne de la culture.

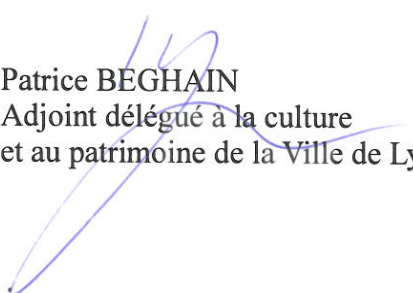
C'est dans cette intention qu'une délégation lyonnaise, composée d'acteurs culturels et présidée par Patrice Béghain, adjoint délégué à la culture et au patrimoine, s'est rendue à Kosice les 21 22 et 23 mars 2007.


Cette visite s'est révélée fructueuse et plusieurs pistes de coopérations culturelles et artistiques sont d'ores et déjà envisagées.

S'appuyant sur cette volonté commune de synergies, la Ville de Kosice et la Ville de Lyon souhaitent affirmer les principes et les engagements suivants :

- Les villes de Kosice et de Lyon s'engagent à collaborer dans le cadre de leur candidature au titre de « capitale européenne de la culture » en 2013 en concrétisant les échanges professionnels artistiques.
- Les équipes projet de chaque ville s'engagent à échanger régulièrement des informations sur l'état d'avancement de leur candidature.
- La Ville de Lyon s'engage à mentionner son partenariat avec la Ville de Kosice sur ses documents et réciproquement la Ville de Kosice s'engage à mentionner son partenariat avec la Ville de Lyon.

Fait à Lyon le 16 mai 2007


Patrice BEGHAIN
Adjoint délégué à la culture
et au patrimoine de la Ville de Lyon


Frantisek KNAPIK
Maire de Kosice



Mesto Košice